



Pratiques artistiques : la

Musique, peinture, théâtre, photographie, danse... À Dunkerque, l'offre culturelle est trouvez un enseignement de qualité où les pratiques artistiques amateurs se nourrissent.

⇒ EMMADA : la musique, de l'école à la pratique autonome

L'École de musique et d'art dramatique agréée (Emmada) sensibilise, initie, forme à la pratique musicale et instrumentale afin de permettre une pratique autonome. Au sein même de la structure et à partir de 4 ans, la perspective de la pratique collective permet aux élèves de tous âges d'intégrer un orchestre après six semaines de cours. Trois axes majeurs se consacrent à la création, la formation et la diffusion proposés par neuf départements : les cuivres, les bois, les cordes pincées et frot-

tées, la percussion, les claviers, la formation et la culture musicales, la voix et l'art dramatique, les pratiques collectives et les musiques actuelles (musiques traditionnelles, jazz, musiques amplifiées). L'atelier chanson et le chant choral viennent compléter une offre cohérente et de qualité. Pour Philippe Langlet, directeur, l'objectif de l'Emmada aujourd'hui est bien « de généraliser l'éducation musicale sur le temps scolaire », par le dispositif « musique à l'école », au quotidien dans les maternelles « pour éveiller une appé-

tence musicale », sur des projets en primaire et enfin par « l'orchestre à l'école » à compter du CM2 et dans deux collèges à titre expérimental. Enfin, l'enseignement d'art dramatique s'organise par tranches d'âge : 8-10 ans, 12-14 ans, adolescents et adultes. Au total, sur l'année scolaire 2005-2006, l'Emmada a permis à plus de 3 000 personnes scolaires, enfants et adultes de s'initier à la musique ou au théâtre. ◆

Emmada, 8 rue Jules Cardock à Dunkerque - tél. 03 28 24 20 03.



- 1- Parmi les nombreux ateliers de la MJC de Rosendaël, la danse classique.
- 2- Le Bateau Feu poursuit son projet « Des mots et des sens » dans les collèges et lycées.
- 3- À l'Emmada, les élèves intègrent un orchestre après six semaines.
- 4- Le département pratiques amateurs de l'Erba s'adresse aux enfants comme aux adultes.



palette dunkerquoise

ouverte à tous : dans les écoles municipales ou auprès des associations, vous assistez de rencontres avec les artistes professionnels. Panorama.



Quel public pour quelle activité?

Voici sur l'année 2005-2006 la fréquentation des établissements d'enseignement artistique présentés ci-dessus :

- Emmada : 3 000 personnes, jeunes et adultes.
- ERBA : 444 personnes, jeunes et adultes.
- MJC Rosendaël : 697 personnes, jeunes et adultes.
- La Piscine : 120 personnes, étudiants et adultes.
- Le Jazz-Club : 1 495 personnes, jeunes et adultes.
- Les 4Écluses : 88 groupes et 32 musiciens en répétitions encadrées.

À ces chiffres s'ajoute l'ensemble des élèves des écoles, collèges et lycées de la ville concernés par l'enseignement artistique à l'école.

⇒ ERBA : les arts plastiques à portée de tous

L'École régionale des beaux-arts (ERBA) de Dunkerque abrite un département de pratiques amateurs ouvert à tous, enfants comme adultes. « L'épanouissement par la création », tel est le credo de l'ERBA. Au programme pour les jeunes : arts plastiques, terre-peinture, peinture-dessin, volume-photo, stylisme-décoration. Dispensés le mercredi et le samedi mais également le soir, ces cours sont ouverts aux enfants et aux jeunes, de la maternelle à la terminale. En parallèle, dans la perspective d'intégrer une école d'art, l'atelier passerelle permet d'être en contact avec les étudiants et les enseignants du département d'enseignement supérieur de l'ERBA. De même, l'atelier option arts plastiques s'adresse aux élèves de terminale souhaitant se présenter à l'épreuve optionnelle du baccalauréat.

Quant aux adultes, l'ERBA leur offre une vaste palette de supports sur lesquels s'exprimer : dessin-peinture, couleur-graphisme, modèle vivant-peinture, multi-techniques, sculpture, édition et histoire de l'art.

En nouveauté cette année, l'École des beaux-arts lance un atelier arts plastiques à destination des écoles de Petite-Synthe pendant le temps périscolaire. Joséphine Dominault intervient lors de la pause de midi, juste après la cantine. Sur des cycles de six semaines et à raison d'un atelier hebdomadaire, le professeur d'arts plastiques aborde les matériaux, leurs origines, et fait cheminer les enfants (tous volontaires) vers la réalisation d'une création.



L'ERBA innove cette année avec un atelier pour les primaires après la cantine.

Sur l'ensemble de l'année dernière, 444 personnes, enfants et adultes, ont éveillé ou développé leur sens artistique grâce à l'École des beaux-arts. ◆

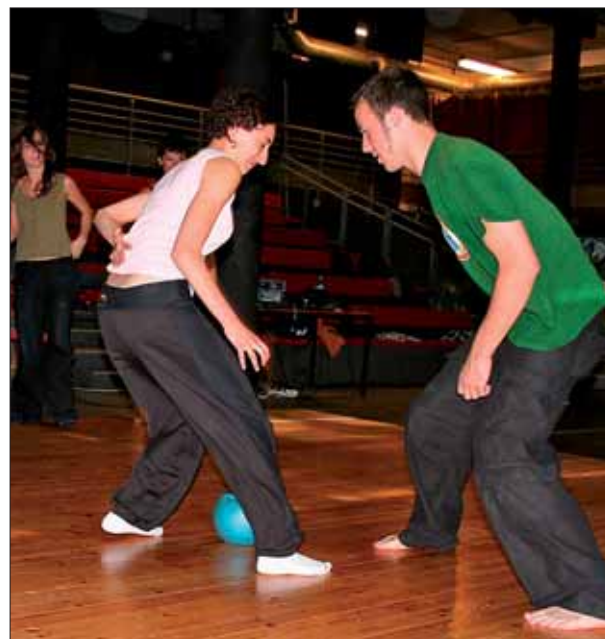
ERBA, 45 rue du Jeu de Paume à Dunkerque
- tél. 03 28 66 90 60.

⇒ La Piscine : l'atelier culture de l'Université du Littoral

Dans sa volonté de mener une politique volontariste en matière d'éveil à la culture sous toutes ses formes, l'Université du Littoral Côte d'Opale propose son atelier : la Piscine. Ouverte aux étudiants bien sûr, mais aussi à tout public, cette structure favorise la pratique amateur, qu'elle soit théâtrale, musicale, chorégraphique... Pour cette saison 2006-2007, Hervé Royer, directeur, entend insuffler une nouvelle orientation à l'atelier culture : « Systématiquement, nous allons mettre en lien la pratique amateur, les artistes et la création. » Une volonté commune à la Piscine et au Bateau Feu, et développée essentiellement au sein du studio-théâtre (voir paragraphe consacré au Bateau Feu).

L'atelier culture de l'Université propose également un stage mensuel aux troupes de théâtre : « Pendant une semaine, les compagnies viennent en mini-résidence et, au terme de leurs travaux, présentent leur spectacle. » Au total, la Piscine, ce sont environ 120 personnes (réparties presque à part égale entre étudiants et tout public) qui pratiquent l'art dramatique tout au long de l'année universitaire. ◆

La Piscine - Atelier culture de l'Université du Littoral Côte d'Opale
- tél. 03 28 23 70 69.



La Piscine est ouverte tant aux étudiants qu'au grand public.

Questions à Gracienne Damman, adjointe à la culture

La Ville élabore actuellement un guide Culture. Pouvez-vous nous préciser comment il s'inscrit dans la politique municipale en matière de pratique artistique amateur ?

Nous préparons un guide Culture qui, à ce jour, a recensé sur le territoire dunkerquois 79 institutions et associations de pratique artistique amateur. La politique municipale va au-delà de cette offre ; il ne s'agit pas de se contenter de l'existence de cet extraordinaire vivier associatif, mais bien d'établir des ponts. Par ses actions de sensibilisation, la Ville entend dans un premier temps amener les publics éloignés vers ces institutions et associations, dans l'espoir de les voir ensuite cheminer vers les théâtres, auditorium et musées pour mettre en

connexion ce qui peut se faire par passion et ce qui est du domaine de l'excellence. « Amener à, aller vers », telle doit être la démarche de la municipalité en matière de pratique artistique amateur. Le guide Culture à venir sera un outil supplémentaire pour y parvenir.

Le dispositif « musique à l'école » reposait sur le contrat local d'éducation artistique (Cléa). Celui-ci arrivant à terme, qu'en est-il d'un possible Cléa d'agglomération ?

Le Cléa musique, cofinancé par l'État, arrivant à terme pour la Ville, c'est à l'échelle communautaire que seront déployés des moyens afin de pérenniser cet enseignement musical dans nos écoles. De ce Cléa d'agglomération pourrait émerger éga-

lement la gestion commune du parc instrumental de l'agglomération et une partothèque (espace de gestion et de redistribution des partitions).

Quels sont les grands chantiers à venir en matière de pratique artistique amateur ?

Il faudra d'abord conclure la réorganisation de l'îlot des 4Écluses, pôle de musiques actuelles, en renforçant son lieu de diffusion et de sensibilisation par des locaux de répétition, des loges pour les artistes et des locaux techniques, ainsi que, dans un souci de développement durable, un espace de convivialité où l'environnement du site prendra toute sa dimension. Par ailleurs, dans la continuité du guide Culture, nous travaillons à la concrétisation d'un Pass



Culture. À partir d'une réflexion sur les tarifs pratiqués dans toute l'agglomération, ce Pass Culture s'adressera à tous : aux jeunes, aux moins jeunes et surtout aux citoyens les plus éloignés de la culture.

⇒ Le Bateau Feu vous fait monter sur scène

Au-delà de sa programmation, le Bateau Feu, scène nationale de Dunkerque, propose depuis dix ans, en partenariat avec la Piscine, un studio-théâtre. Ouvert aux adultes principalement, celui-ci se décline en trois axes : la pratique, les rencontres et un atelier d'écriture critique.

Hebdomadaires, les ateliers de pratique sont au nombre de quatre cette saison. Entre théâtre et arts plastiques, un premier atelier « Yves Klein » s'inspire de l'exposition de l'artiste prévue au LAAC (Lieu d'art et action contemporaine). Pour les débutants ensuite, un atelier est animé par Pierre Foviau, metteur en scène en résidence au Bateau Feu. Chanson-musique-écriture, tel est le thème du troisième atelier animé par Fred Merpel, auteur compositeur interprète en résidence à la Piscine. Enfin, le dernier atelier organise une rencontre inattendue entre danse et théâtre.

Le studio-théâtre innove par ailleurs cette année avec trois master-classes trimestrielles autour d'un metteur en scène, ouvertes aux amateurs éclairés ou aux semi-professionnels durant un week-end.

Parallèlement aux ateliers de pratique, trois rencontres-débats avec des créateurs sont



En résidence au Bateau Feu, Pierre Foviau anime un atelier pour les débutants.

destinées au public sur le même rythme trimestriel. Enfin, un atelier hebdomadaire d'écriture, dirigé par le journaliste Patrick Beaumont, vous propose de vous essayer à la critique à partir des spectacles de la saison.

Mais la pratique artistique au Bateau Feu, c'est aussi « Des mots et des sens ». Débuté en 2004 avec la création de « Class Enemy », le projet se poursuit dans les collèges et lycées de l'agglomération dunkerquoise.

Pour conclure, le Bateau Feu propose des stages de danse hip-hop qui se déroulent à l'Avant-scène, son nouveau lieu de répétition. Autour de quatre créations du programme, ces stages sur un week-end sont ouverts à tous les danseurs. ◆

Le Bateau Feu, scène nationale de Dunkerque - tél. 03 28 51 40 30. www.lebateaufeu.com.

⇒ MJC Rosendaël : l'image comme trait d'union artistique

La Maison des jeunes et de la culture (MJC) de Dunkerque-Rosendaël propose tout au long de l'année scolaire des ateliers hebdomadaires de pratique artistique en amateur, destinés aux enfants à partir de 4 ans, aux jeunes et aux adultes. Au nombre des activités : art floral, danse et gymnastique dansée, guitare, dessin, peinture et volume, photographie, histoire de l'art, informatique et TIC, théâtre, poésie et enfin céramique. Ouverts à tous sans exigence de connaissances préalables, les ateliers de la MJC sont autant d'invitations à la créativité. À chacun selon son envie et ses moyens : l'idée même de l'éveil artistique. Pôle de référence en matière de photographie, la MJC poursuit depuis juin ses démarches pour l'obtention du label ECM (espace culture média) auprès du ministère de la Culture. Avec deux labs argentiques et une salle de traitement de l'image (équipée de dix postes informatiques), la Maison des jeunes et de la culture s'ouvre au numérique mais maintient toutefois avec conviction la pratique de la photographie argentique. « Notre spécificité, explique Marie-Nicole Théret, directrice, reste bien l'image fixe, que nous considérons d'ailleurs comme un outil d'expression dans un milieu artistique plus global. » Ainsi, véritable trait d'union entre les différentes activités créatives, l'image s'invite ponctuellement dans chaque



L'atelier photo de la MJC est cours de labélisation.

atelier : les adhérents sont encouragés à prendre part à des projets artistiques collectifs d'exposition. Enfin, en soutien de la création artistique, la MJC programme chaque année des expositions de renom dont l'essence est aussi de nourrir les pratiques amateurs. Le pôle image de la MJC se pose comme sou-

lien technique à toute association de l'agglomération dunkerquoise porteuse d'un projet artistique. ◆

MJC de Rosendaël, Château Coquelle - tél. 03 28 63 99 91, e-mail : mjcrosendael@yahoo.fr , site : www.mjcrosendael.fr.

⇒ Les 4Écluses : lieu de musiques actuelles

L'association Arts scéniques rocks ne gère pas seulement un lieu de diffusion musicale ; les 4Écluses proposent également aux musiciens amateurs ou en devenir de les accompagner dans leur cheminement artistique. « Nous organisons environ quatre ateliers par an », explique Guillaume Léchevin, directeur. « De manière très ponctuelle et selon les opportunités, nous offrons aux amateurs la possibilité de venir travailler avec un artiste que nous programmons. » Des master-classes viennent étoffer ce dispositif.

Autre accompagnement mis en place par les 4Écluses, les répétitions encadrées. À la demande, des groupes ou des artistes solos peuvent bénéficier, sur des périodes d'un à quatre jours, de l'encadrement du technicien du son de la structure ou d'intervenants extérieurs. La saison dernière, 32 musiciens ou techniciens ont été concernés sur un total de 18 jours. À ceux-ci s'ajoutent les formations qui se produisent en première partie de programmation des 4Écluses et qui bénéficient dans ce cadre d'un accompagnement technique : ce fut le cas en 2005-2006 pour 88



Les 4Écluses, lieu de diffusion mais également de soutien technique des groupes.

groupes (dont 16 de l'agglomération dunkerquoise et 23 de la région). « Avec 50 concerts par an seulement, nous sommes contraints de répondre négativement à près d'un millier de

sollicitations chaque année », regrette Guillaume Léchevin. ◆
www.4ecluses.com - tél. 03 28 63 82 40.

⇒ Le Jazz-Club : éveil, sensibilisation et formation

Outre la diffusion de ses concerts, le Jazz-Club développe formation et sensibilisation du public. Des master-classes et résidences d'artistes (gratuites) sont ouvertes, en partenariat avec l'Emmada, aux musiciens amateurs et professionnels et aux élèves des écoles de musique. Des ateliers de formation sont aussi proposés gratuitement aux jeunes groupes régionaux le samedi après-midi sous la férule d'un artiste. Ces groupes sont ensuite invités à jouer en première partie de concert le samedi soir. En éveil et dans le temps scolaire, des concerts-ateliers sont orientés vers les élèves des écoles maternelles et élémentaires mais aussi vers les collèges de l'agglomération dunkerquoise. Dans le temps périscolaire cette fois, des ateliers semblables sont proposés dans les maisons de quartier. Enfin, des ateliers de pratique artistique existent dans les écoles et collèges autour de la présence d'un artiste de jazz.

Nouveauté cette saison, le Jazz-Club se propose d'ouvrir au public les portes du nouveau lieu musical mis à sa disposition par la Ville au Pôle Marine. Durant une semaine, de jeunes groupes d'amateurs éclairés sont invités à venir profiter de l'encadrement technique du Jazz-Club. Une aide à la création ponctuée le samedi par un concert donné



Le Jazz-Club organise des master-classes ouvertes aux particuliers.

dans le cadre de la programmation du Jazz-Club.

La saison dernière, 1 495 personnes ont pu profiter de cette politique d'éveil, de sensibilisation et de formation au jazz. ◆

Jazz-Club - tél. 03 28 63 51 00.
www.jazzdunkerque.fr

Retrouvez l'ensemble des 79 institutions et associations référencées par le service culture sur le site internet de la ville : www.ville-dunkerque.fr.

Infos mairie

Piscines

Rappel des horaires

Pendant les vacances de la Toussaint, du 26 octobre au 5 novembre, les piscines changent d'horaires :

La piscine Paul Asseman sera ouverte le lundi de 14 h à 16 h 30 et de 17 h à 20 h, les mardi, mercredi, jeudi et samedi de 9 h 30 à 13 h, de 14 h à 16 h 30 et de 17 h à 20 h, le vendredi de 9 h 30 à 13 h, de 14 h à 16 h 30 et de 17 h à 21 h, et le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30. Rappelons le premier vendredi de chaque mois, une séance spéciale est proposée de 17 h à 19 h 30 et une séance nocturne de 20 h à 22 h. Tél. 03 28 51 98 40.

La piscine René Leferme, située rue du Banc Vert, sera ouverte le lundi de 14 h à 16 h 30 et de 17 h à 19 h, les mardi, mercredi, jeudi

et vendredi de 9 h 30 à 12 h, de 14 h à 16 h 30 et de 17 h à 19 h, et le dimanche de 8 h 30 à 12 h 30. Tél. 03 28 61 26 50.

La piscine de Mardyck sera ouverte le lundi de 16 h 30 à 18 h 40, les mardi, mercredi et vendredi de 9 h 30 à 11 h 40 et de 16 h 30 à 18 h 40, le jeudi de 10 h à 13 h 10 et de 16 h 30 à 18 h 40, le samedi de 8 h 30 à 9 h 45, de 14 h à 16 h et de 16 h 30 à 18 h 40, et le dimanche de 9 h 45 à 11 h 40. Tél. 03 28 27 32 10.

Seniors

Pensez au CLIC

Vous avez des difficultés à entretenir seul votre maison ? Vous recherchez un hébergement spécialisé ? Vous souffrez d'isolement et recherchez des animations ? Le Centre local d'information et de coordination du Littoral

(CLIC) porté par le Centre communal d'action sociale de Dunkerque peut vous aider. Le CLIC vous propose notamment un accueil personnalisé, des conseils et une orientation. Pour tout renseignement, contactez le 0800 30 76 87.

Associations

Les demandes de subvention en ligne

Les dossiers de demande de subvention des associations pour 2007 sont disponibles dès à présent sur le site Internet de la ville de Dunkerque : www.ville-dunkerque.fr. Les présidents d'associations y trouveront notamment des informations pratiques ainsi que des documents financiers à télécharger. Une fois complété et accompagné des pièces justificatives, le dossier de demande de

subvention doit être retourné par courrier à la mairie de Dunkerque avant le 20 novembre 2006. Renseignements à la direction des finances, service subventions aux associations, au 03 28 26 29 03.

ERBA

Un centre de documentation

Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 16 h 30, le centre de documentation de l'École régionale des beaux-arts de Rosendaël propose au public un éventail de revues, monographies, catalogues, dictionnaires, encyclopédies et DVD traitant de sujets aussi divers que l'anthropologie, le théâtre, la littérature... Au total, pas moins de 12 000 documents sont consultables sur place gratuitement. Tél. 03 28 63 74 76.

Travaux

Le Jazz-Club et Terre Neuve entrent au Pôle M

Les travaux entamés au printemps dernier par la Ville pour réaménager plusieurs salles du cinéma AMC sont achevés au Pôle Marine. L'objectif est d'accueillir le Studio 43 et le Jazz-Club actuellement installés dans les locaux de l'ex-MJC Terre Neuve, 43 rue du Docteur Louis Le maire. Le Jazz-Club sera d'ailleurs le premier à entrer dans les murs avec un concert d'ouverture du Flavio Boltro Quartet programmé les 12, 13 et 14 octobre dans le lieu spécialement aménagé au premier étage au Pôle Marine. D'une capacité de 160 spectateurs (contre 65 auparavant), le nouveau Jazz-Club se décline en trois terrasses parsemées de chaises et de tables afin de préserver l'aspect convivial tant apprécié des amateurs de jazz et des musiciens, lesquels bénéficieront de deux loges tout équipées. L'installation compte également une nouvelle régie son, un bar, un piano et un éclairage de scène flambant neuf. Le sol est quant à lui recouvert d'une belle moquette noir et gris, tandis que les murs se fondent dans une peinture bleu nuit. Par ailleurs, grâce à l'écran de l'ancienne salle de cinéma, le Jazz-Club pourra continuer de présenter des soirées vidéo. Quant à l'association Terre Neuve qui a quitté le 30 juin dernier le giron de la fédération nationale des MJC pour naviguer sous son propre pavillon, elle intégrera le Pôle Marine début novembre. Le Studio 43, dont

le responsable de projet est en cours de recrutement, y disposera de deux salles de projection, alors qu'une troisième salle sera consacrée aux bureaux de l'association et du Jazz-Club. En prélude à sa première programmation au bord du bassin du Commerce, le Studio 43 accueillera la Fête de l'animation le samedi 14 octobre et dans la nuit du 14 au 15. Des ateliers gratuits et des projections de cartoons figurent au menu de cette longue journée. L'entrée de cette nouvelle structure, séparée de celle du cinéma AMC, se fera par le grand escalier situé à côté de l'enseigne Go Sport, les personnes à mobilité réduite bénéficiant des services d'un ascenseur existant. Ces travaux ont été financés par la Ville, la Communauté urbaine, la Région et le Département. Le Jazz-Club a également obtenu une subvention du Centre national de la variété (CNV).

La nouvelle salle sur trois plateaux (ici en chantier) accueillera ses premiers concerts les 12, 13 et 14 octobre au Pôle marine.



Enseignement supérieur

Une classe préparatoire intégrée à l'ISCID

En attendant son déménagement programmé à la rentrée 2008 de Malo-les-Bains à l'entrepôt des Tabacs en Citadelle, l'Institut supérieur de commerce international de Dunkerque (ISCID) réforme son enseignement en créant notamment une classe préparatoire qui fait passer son cursus de trois ans à cinq ans, tout en élargissant son recrutement à des profils technologiques et scientifiques. Jusqu'ici, le diplôme d'école en commerce international à bac + 5 délivré conjointement par l'ISCID et l'Université du Littoral l'était à des étudiants recrutés sur concours après un bac + 2. Désormais, un bachelier pourra directement intégrer l'institut par le biais d'une classe préparatoire en deux années. Quant au cursus, sa première

étape consiste en une licence en affaires internationales. Après cette licence, les étudiants peuvent obtenir deux nouveaux diplômes à l'issue de deux années d'études supplémentaires, en l'occurrence un diplôme ISCID et un diplôme national de master. En fait, l'ISCID va désormais former des « polyspécialistes » avec une formation à un métier principal (achat et négoce international, marketing, transport et logistique, management portuaire et aéroportuaire, management international et management interculturel) et une autre à un métier d'avenir (intelligence économique, e.business, audit...). L'étudiant choisit ensuite une zone géographique (Brésil, Russie, Chine...) et un secteur (aéronautique, agroalimentaire, indus-



Espaces verts

La Ville mise sur la gestion différenciée

La Ville de Dunkerque poursuit son engagement en faveur du développement durable en intégrant la notion de « gestion différenciée » dans ses pratiques horticoles. « Réaliser une gestion différenciée des espaces verts consiste à entretenir différemment parcs, squares, jardins et parterres selon l'usage et la fréquentation du site, son identité paysagère et sa place dans la ville », explique Véronique Bousquet, directrice du service des espaces verts.

Pour chacun de ces espaces, la gestion est donc spécifique : nombre de tontes ou de fauches annuelles, taille des haies et des arbres, usage de produits phytosanitaires ou non, désherbage thermique... « On n'entretient pas moins le patrimoine vert, on l'entretient différemment, en respectant les équilibres environnementaux ! », précise Véronique Bousquet. « Cette méthode possède de multiples avantages : elle laisse le temps à la flore de pousser et de s'épanouir, favorisant ainsi une plus grande biodiversité en ville avec l'arrivée de nouvelles espèces comme les orchidées. L'introduction de nouvelles pratiques comme l'utilisation des paillages permet également de limiter les pollutions et l'usage d'engrais tout en préservant la ressource en eau. »

Trois types d'entretien

À Dunkerque, trois types d'espaces ont ainsi été définis et bénéficient d'un protocole d'entretien particulier : les zones urbaines soumises à un régime horticole classique, avec quatorze tontes par an, cinq binages associés au paillage ; les bords à canaux et plaines de jeu, comme le quai de Goole ou la plaine Dessinguez, concernés par dix tontes annuelles avec une interruption des tontes entre le 15 mai et le 15 juin ; les espaces périurbains rassemblant des parcs périphériques et des réserves foncières en cœur de ville, comme la plaine du Doodweg ou la zone industrielle de Petite-Synthe, qui sont traités par le fauchage et le recyclage du foin en fourrage. Parallèlement, deux équipes de jardiniers spécialisés dans la gestion des milieux naturels sont devenues expertes dans le fauchage des prairies fleuries, en maniant des engins peu communs comme la faucheuse ou l'enrubanneuse que le service des espaces verts a acquises fin 2005. Enfin, la Ville devrait prochainement mettre en place un système de recyclage de ses déchets verts avec la création d'une unité de compostage rue des Scieries à Petite-Synthe. Un système qui devrait permettre à Dunkerque de faire un pas de plus vers le développement durable. ♦



Le service des espaces verts a acquis une enrubanneuse fin 2005.

tries pharmaceutiques...), l'objectif étant de préparer au mieux son insertion professionnelle. Par ailleurs, si les écoles de commerce sont réputées pour leur savoir-faire, elles le sont aussi pour leur coût d'inscription. C'est pourquoi l'ISCID met en place une commission de suivi social pour permettre à des élèves méritants aux revenus modestes d'intégrer ses formations. ♦

ISCID, 129 avenue de la Mer -
tél. 03 28 29 29 28. www.iscid.com

Une première antenne de la Mais

La première antenne de la Maison de l'emploi a été inaugurée par Michel Delebarre à Rosendaël. Quatre autres antennes suivront ces prochains mois afin d'offrir un service public de l'emploi de qualité au cœur des quartiers. Installée sur l'ancien site des Chantiers de France depuis 1991 sous le nom de Maison du développement économique, de l'emploi et de la formation, la Maison de l'emploi, labélisée en juin 2005, franchit une nouvelle étape en créant seize antennes sur l'agglomération dont cinq sur le territoire de la ville de Dunkerque. L'objectif affiché est d'aller à la rencontre des demandeurs d'emploi, des salariés, des employeurs et des créateurs d'entreprise, tout en leur offrant un accueil personnalisé et une information précise.

Un « guichet unique »

Il s'agit dans les faits d'une véritable réorganisation des acteurs locaux de l'accès à l'emploi et à la formation avec la présence en un même lieu de référents d'Entreprendre ensemble (Plan local pour l'insertion et l'emploi), de la Mission locale, de l'ANPE, du CCAS et de l'Aduges. De plus, le public aura accès dans les antennes à l'offre de services de l'Assedic. Ainsi, par exemple, un demandeur d'emploi qui souhaitait avoir un contact avec l'Assedic devait soit se déplacer à Coudekerque-Branche ou à Grande-Synthe, soit se connecter sur Internet à domicile.



Michel Delebarre, député-maire et Jean-Régis Borius, sous-préfet ont inauguré le 25 septembre l'antenne de

À l'antenne de la Maison de l'emploi, l'utilisateur pourra être accompagné dans sa démarche sur le web ou via le point phone Assedic. Si le problème est plus complexe, le référent de la Maison de l'emploi contactera directement son homologue de l'Assedic pour un premier traitement du dossier dans le quartier, en prélude à un rendez-vous auprès de

cet organisme. Le même processus s'applique avec l'ANPE, tandis que la Mission locale et le pôle emploi du Centre communal d'action sociale (CCAS) seront représentés dans chacune des cinq antennes, alors que jusqu'à présent ils ne l'étaient que dans trois quartiers. Les antennes de la Maison de l'emploi offrent un accueil permanent, sans

Éducation

Nouveaux équipements informatiques dans les écoles

La Ville poursuit son plan de rééquipement des sites informatiques aménagés dans les vingt et une écoles élémentaires publiques réparties sur son territoire. Jusqu'à présent, chaque établissement était doté de cinq postes, pas toujours connectés à Internet. D'ici à 2009, chaque école disposera de douze PC reliés à Internet par l'ADSL. Mais au-delà de la mise à disposition de matériels, la Ville a noué un partenariat avec l'Éducation nationale pour que les sites informatiques soient véritablement opérationnels tout au long de l'année. La Ville fournit les ordinateurs, les imprimantes, l'accès à Internet (ADSL), tout en assurant le câblage, l'installation des antivirus et la maintenance de ces appareils. De son côté, l'Éducation nationale

fournit le serveur Kwartz et les logiciels labélisés. Elle se charge également de la formation des personnels enseignants à l'utilisation de ces outils. En un an, sept sites ont déjà été rééquipés - les écoles du Torpilleur, de la Porte d'Eau, Lamartine, Louise-de Bettignies, Paul-Meurisse, Marcellin-Berthelot et Parc Marine -, le prochain sur la liste étant l'école Kléber. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont désormais l'un des piliers de la connaissance que les élèves doivent maîtriser. La validation du brevet informatique et Internet (B2i) est obligatoire à l'école, au collège et au lycée. L'accès à des équipements informatiques devient dès lors primordial. ◆



on de l'emploi à Rosendaël



la Maison de l'emploi à Rosendaël.

Une antenne par quartier

Après l'antenne de Rosendaël inaugurée au 56 rue Ronsard, trois autres antennes devraient ouvrir leurs portes ces prochains mois : dans les mairies de quartier de Malo-les-Bains (début novembre) et Petite-Synthe (début décembre) ainsi qu'au Carré de la Vieille (début décembre). Quant à l'antenne de Dunkerque-Centre, elle devrait être opérationnelle début 2007, quai des Hollandais.

rendez-vous, dans un lieu agréable doté d'un centre de documentation performant, alimenté par les publications de tous les partenaires, le but poursuivi étant d'offrir une réponse satisfaisante à chaque interlocuteur. Enfin, elles seront mises en liaison avec le futur Centre de ressources formation de la Région qui sera implanté au siège de la MDE, 66 rue des Chantiers de France.

Si ce volet accès et retour à l'emploi est très important, il convient de ne pas oublier les deux autres axes de travail, en l'occurrence le développement économique et l'observation du territoire. Ainsi, les antennes de la Maison de l'emploi sont également ouvertes aux salariés qui recherchent une formation, aux employeurs, aux créateurs d'entreprise. Elles travaillent avec Dunkerque Promotion, les acteurs de la création d'entreprise, la Chambre de commerce et d'industrie... autant d'organismes qui concourent à la création d'emplois dans notre agglomération. De même, tous les partenaires met-

tent leurs enquêtes et observations en commun au sein d'un observatoire, fruit d'un partenariat entre la Maison de l'emploi et l'AGUR. Il s'agit de connaître le plus précisément possible la situation de l'emploi sur notre littoral, de prévoir les secteurs et métiers porteurs et d'adapter l'offre de formation en conséquence. ◆

Télévision

Une émission pour l'agglomération

Le magazine audiovisuel de la Ville ID 7 et les chaînes de télévision locale Delta TV à Gravelines et l'ASTV basée à Grande-Synthe ont décidé de s'associer autour d'une nouvelle émission intitulée « 1,2,3... Pluriel ». Objectif : présenter des reportages des trois chaînes touchant l'ensemble des habitants de l'agglomération. Diffusée auprès de 50 000 foyers des trois réseaux aujourd'hui connectés, cette émission hebdomadaire d'environ 15 à 20 minutes prolonge et concrétise les échanges et la coopération technique qui existent déjà depuis plusieurs années entre ces télévisions locales. Mais si « 1,2,3... Pluriel » s'articule autour de reportages axés sur le développement de l'agglomération, les trois télévisions conservent cependant leurs propres émissions, au plus près de la population. Des fêtes de quartier au projet du Grand Large, retrouvez chaque semaine ID7 sur le réseau Numéricable. ◆



« 1,2,3 Pluriel » est diffusée chaque semaine sur le réseau Numéricable.